REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON Peace - Work - Fatherland

= 14/0423

ARRETE Nº

/MINESUP/ DU

Modifiant l'arrêté n° 14/0301/MINESUP du 26 juin 2014 Portant ouverture des concours d'entrée en 1ère année du premier cycle, en 3^{ème} année du premier cycle, en 1^{ère} année du second cycle à l'Ecole Normale Supérieure d'Enseignement Technique (ENSET) de l'Université de Douala, au titre de l'année académique 2014/2015.

LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

- Vu la constitution:
- la loi n° 005 du 16 avril 2001 portant orientation de l'Enseignement Supérieur; VII
- le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement; Vu
- le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ; Vu
- le décret n°2012/433 du 1er octobre 2012 portant organisation du Ministère de l'Enseignement Supérieur; Vu
- le décret n° 93/026 du 19 janvier 1993 portant création d'Universités ; Vu
- le décret n° 93/027 du 19 janvier 1993 portant dispositions communes aux Universités modifié et complété par le décret n° 2005/342 Vu du 10 Septembre 2005;
- Vu le décret n° 93/033 du 19 janvier 1993 modifiant certaines dispositions du décret n° 79/186 du 17 mai 1979 fixant le taux de paiement des droits universitaires;
- Vu le décret n° 2005/383 du 17 octobre 2005 fixant les règles financières applicables aux Universités ;
- VII le décret n° 93/30 du 29 janvier 1993 portant organisation administratives et académique de l'Université de Douala ;
- Vu le décret n° 541/CAB/PR du 28 septembre 1990 portant réorganisation de l'Ecole Normale Supérieure d'Enseignement Technique de l'Université de Douala;
- la circulaire n°044/CAB/PM du 10 février 2000 relative à l'admission dans les Ecoles Nationales de formation au recrutement à la Vu Fonction Publique:
- Vu la correspondance n° 09/05184/MINESUP/DDES/PEEX/esc du 09 décembre 2009 demandant ouverture des spécialités Chimie Industrielle et Géométrie-Topographie à l'ENSET de Douala;
- l'arrêté n°14/0037/MINESUP/DAUQ/SDEAC/SE du 11 mars 2014 fixant le calendrier des concours d'entrée dans les établissements Vu des Universités d'Etat du Cameroun, au titre de l'année académique 2014/2015 ;

ARRETE:

ARTICLE 1er:

- En application de l'arrêté n°14/0037/MINESUP/DAUQ/SDEAC/SE du 11 mars 2014 fixant le calendrier des concours d'entrée dans les Etablissements des Universités d'Etat du Cameroun au titre de l'année académique 2014/2015, les concours de l'Ecole Normale Supérieure d'Enseignement Technique de l'Université de Douala, (ENSET), au titre de l'année académique 2014/2015, sont ouverts dans les conditions ci-dessous explicitées.
- CENTRES D'EXAMEN: Les concours en objet se dérouleront dans les centres suivants: BAFOUSSAM, BAMENDA, BERTOUA, BUEA, DOUALA, EBOLOWA, GAROUA, MAROUA, NGAOUNDERE, et YAOUNDE.

ARTICLE 2: CONDITIONS D'AGE

Les concours sont ouverts aux Camerounais des deux sexes, âgés:

- d'au plus vingt huit (28) ans au 1^{er} janvier 2014 pour l'admission par concours sur épreuves en première année du 1^{er} cycle;
- d'au plus trente et un (31) ans au 1^{er} janvier 2014 pour l'admission par concours sur épreuves en troisième année
- d'au plus trente deux (32) ans au 1er janvier 2014 pour l'admission par concours sur épreuves en première année du 2nd cycle.

Les fonctionnaires, candidats aux concours, et remplissant toutes les autres conditions requises, ne sont pas concernés par la limite d'âge.

SERVICES DU PREMIER MINISTRE PRIME MINISTER'S OFFICE

Page 1 sur 9

RTICLE 3: CONDITIONS DE DIPLOMES

Les candidats doivent être titulaires de l'un des diplômes suivants :

A. POUR L'ENTREE EN 1ère ANNEE DU PREMIER CYCLE (CONCOURS SUR EPREUVES)

1. Pour la Division des Techniques de Gestion

- a. Baccalauréat de l'enseignement secondaire dans l'une des séries suivantes; B, G1, G2, G3, BT/ESF ou General Certificate of Education Advanced Level en Techniques de Secrétariat; Techniques Commerciales et Techniques Quantitatives de Gestion, en Economie Sociale et Familiale. Pour les fonctionnaires être titulaire d'un Baccalauréat et d'un CAPIET dans la spécialité.
- b. General Certificate of Education Advanced Level obtenu en Economie et dans l'une des trois matières suivantes ; Management, Histoire, Géographie, en plus des quatre matières en Ordinary Level (non comprise la matière intitulée Religious Knowledge aux deux niveaux).
- c. Tout autre diplôme admis en équivalence ou en dispense par le Ministre de l'Enseignement Supérieur.

2. Pour la Division des Techniques Industrielles

- a. Baccalauréat de l'enseignement secondaire dans l'une des séries suivantes; C; D; E; F; I; BT MA; BT CH; BT MAV; BT MB; BT IH; BT IS; BT CI; BT GT. Les Brevets Professionnels ne sont pas acceptés. Pour les fonctionnaires être titulaire d'un Baccalauréat et d'un CAPIET dans la spécialité.
- b. General Certificate of Education Advanced Level obtenu dans deux des cinq matières suivantes; Mathématiques Pures, Mathématiques Appliquées, Mathématiques Approfondies, Physiques, Chimie, en plus de quatre matières en Ordinary level (non comprise la matière intitulée Religious Knowledge aux deux niveaux).
- c. Tout autre diplôme admis en équivalence ou en dispense par le Ministre de l'Enseignement Supérieur.

B. POUR L'ENTREE EN 3ème ANNEE DU PREMIER CYCLE (CONCOURS SUR EPREUVES)

BTS, DUT ou HND délivré par le Ministre de l'Enseignement Supérieur, ou diplôme reconnu équivalent par le Ministre de l'Enseignement Supérieur, pour les spécialités et options ci-après: TAD (SD, SBB), STEG (CI, CGE, TC), GCI (BTS GC) GEL (EN, MI, ET, FC), GME (CM, FM, MA), GFO (MEB), ITH (IH), GINFO (II), ESF (ESF). Les diplômés du DUT doivent être titulaires d'un baccalauréat Technique dans la Spécialité sollicitée.

C. POUR L'ENTREE EN 3^{EME} ANNEE EN VUE DE L'ADMISSION EN 1^{ERE} ANNEE DU SECOND CYCLE (CONCOURS SUR EPREUVES)

- a. Pour l'admission en TAD : Licence en Lettres, en Droit, ou tout autre diplôme reconnu équivalent ou admis en dispense par le Ministre de l'Enseignement Supérieur.
- b. Pour l'admission en STEG : Licence en Economie, en Gestion, ou tout autre diplôme reconnu équivalent ou admis en dispense par le Ministre de l'Enseignement Supérieur.
- c. Pour l'admission en GEL : Licence en Physique, Electronique-Electrotechnique-Automatisme, ou tout autre diplôme reconnu équivalent ou admis en dispense par le Ministre de l'Enseignement Supérieur.
- d. Pour l'admission en SED, filière Conseiller d'Orientation : Licence en Droit, Licence en Lettres, Psychologie, Sociologie et Sciences de l'Education, ou tout autre diplôme reconnu équivalent ou admis en dispense par le Ministre de l'Enseignement Supérieur.



O. POUR L'ENTREE EN 1ère ANNEE DU SECOND CYCLE (CONCOURS SUR TITRE)

Pour les industriels : Diplôme d'Ingénieur en GCI, BTP, GEL (EN, ET, FC), GME (CM, FM, MA) ou tout autre diplôme admis en équivalence par le Ministre de l'Enseignement Supérieur.

<u>ARTICLE 4</u>: Les candidats des classes préparant les divers diplômes mentionnés en A, B, C et D sont autorisés à se présenter au concours approprié sous réserve de la présentation du diplôme requis. Toutefois, leur admission définitive à l'ENSET ne sera prononcée qu'en cas de présentation effective du diplôme requis.

ARTICLE 5: CONSTITUTION ET DATE LIMITE DE RECEVABILITE DES DOSSIERS

Les dossiers de candidature, qui seront reçus complets à la Direction de l'ENSET et dans les Délégations régionales du MINESEC jusqu'au **15 septembre 2014** délai de rigueur, comprendront les pièces suivantes:

- 1. Une fiche d'inscription dûment remplie par le candidat; cette fiche est mise à la disposition des candidats à l'ENSET, au Rectorat de l'Université de Douala, dans toutes les Délégations Régionales du Ministère des Enseignements Secondaires, dans tous les Lycées Techniques du Cameroun, ainsi que sur le site Internet du MINESUP http/www.minesup.gov.cm
- 2. Une copie des bulletins de notes trimestrielles des classes de Seconde, Première et Terminale ou des classes de Lower and Upper Sixth; tous ces documents seront datés, signés et appréciés par le Chef d'Etablissement qui a délivré les originaux.
- 3. Une photocopie bien lisible certifiée conforme de l'acte de naissance, datant de moins de trois mois.
- 4. Une photocopie bien lisible certifiée conforme des diplômes donnant droit au concours.

Les candidats titulaires du Baccalauréat ou du GCE AL doivent joindre une photocopie certifiée conforme du Probatoire ou le cas échéant, un relevé de notes certifié conforme précisant la liste des matières validées à l'Ordinary Level.

Pour les diplômes suivants, HND délivré par le Ministre de l'Enseignement Supérieur, BTS, DUT, ou tout autre diplôme reconnu équivalent par le Ministre de l'Enseignement Supérieur, joindre les relevés de notes de la scolarité universitaire correspondante, et une **photocopie bien lisible** certifiée conforme du Baccalauréat et du Probatoire ou du GCE AL et du GCE OL.

- 5. Un certificat médical délivré par un médecin fonctionnaire, datant de moins de trois mois, celui-ci devant montrer que le candidat est médicalement et physiquement apte à l'exercice de la fonction enseignante.
- 6. Un extrait du casier judicaire bulletin n° 3 datant de moins de trois mois.
- 7. Quatre photos récentes d'identité 4 x 4 du candidat.
- 8. Un reçu de versement d'un montant de seize mille francs (16.000) FCFA à titre de droit d'inscription. Le versement doit être effectué au compte BICEC de l'ENSET N° 51009200001-52 à Douala ou dans toutes les agences BICEC du Cameroun.
- 9. Une enveloppe de format A3 timbrée au tarif réglementaire et portant l'adresse exacte du candidat.
- 10. Une enveloppe de format A₃ non timbrée.
 - 11. La preuve conforme de *l'obtention de l'équivalence ou de l'admission en dispense*, s'agissant de tout diplôme étranger.



$\frac{ARTICLE\ 6}{1^{\circ}{}^{\circ}{}^{\circ}}: NATURE\ DES\ EPREUVES\ ET\ PROGRAMME\ DU\ CONCOURS\ D'ENTREE\ EN 1^{\circ}{}^{\circ}{}^{\circ}{}^{\circ}$ ANNEE DU 1° CYCLE DE L'ENSET

A. Techniques de Gestion

Epreuve	Nature des épreuves	Spécialités concernées	Programme	Durée	Coef
l ^{ère} épreuve	Culture Générale	Commune à toutes les séries de Baccalauréat	Etude de texte suivie des questions	3	2
		Baccalauréat G1	Anglais pour les francophones		
2 ^{ème} épreuve	Langue	Baccaraureat G1	Français pour les anglophones		
	Mathématiques Appliquées Baccalauréat G2, G3		Programme de mathématiques appliquées Terminales G2, et G3	4	3
	Mathématiques	Baccalauréat B	Programme de mathématiques Terminale B	3.7	
	Mathematiques	Brevet de Technicien ESF	Programme de Terminale ESF	40.	
3 ^{eme} épreuve	Etude de cas	Baccalauréat G1	Programme de Techniques Administratives Terminale G1		
		Baccalauréat G2	Programmes de Techniques Quantitatives de Gestion Terminale G2		
		Baccalauréat G3	Programme de Techniques Commerciales Terminale G3	5	4
		Economie Sociale et Familiale	Programme d'Economie Sociale et Familiale Terminale ESF		
	Economie	Baccalauréat B	Programme d'Economie Terminale B		

B. Techniques Industrielles

		D. Techn	iques Industrielles		6 / K W
Epreuve	Nature des épreuves	Spécialités concernées Programme		Durée	Coef.
1 ^{ère} épreuve	Culture Générale	Commune à toutes les séries de Baccalauréat	Etude de texte suivie des questions	3	. 2
2 ^{ème} épreuve	Mathématiques	Baccalauréats C, D, E, GCE AL	Programme de mathématiques Terminale C		
		Baccalauréat Technique (F, CI, GT et IH) Sauf BT ESF	Programme de mathématiques Terminale F	4	3
	Epreuve de Spécialité	Baccalauréats C, D, E, GCE AL	Programme de Physiques Terminale C		
		Mécanique séries F1, CH-MF	Programme de Mécanique Terminale F1		
		Mécanique série MA	Programme de Mécanique Terminale MA		
		Electronique série F2 et MAV	Programme d'Electronique Terminale F2		
		Electrotechnique séries F3 et MEM	Programme d'Electrotechnique Terminale F3		
3 ^{ème}		Génie Civil série F4	Programme de Génie Civil Terminale F4 Bâtiment	5	4
-		Génie Civil série IS	Programme de Génie Civil Terminale IS		
épreuve		Froid et Climatisation série F5	Programme de Froid Terminale F5		
		Métier Bois série MEB	Programme Métier Bois Terminale MB		
		Industries Textile et de l'Habillement série IH	Programme de Terminale IH		
		Chimie Industrielle série CI	Programme Terminale CI	1	
		Géomètre Topographe série GT	Programme Terminale GT	1	
		Technologie de l'Information et de la Communication (TIC)	Programme Terminale I		

SERVICES DU PREMIER MINISTRE VISA
003389 09 JUIL 2014

Page 4 sur 9

$\frac{ARTICLE\ 7}{3^{\circ me}\ ann\'ee\ du\ 1^{er}\ CYCLE\ EN\ VUE\ DE\ L'OBTENTION\ DU\ DIPET\ I\ (AVEC\ BTS)}$

A. Techniques Industrielles

Epreuve	Nature des	Spécialités concernées Programme		Durée	Coef
-	épreuves	BTS/DUT/HND			
l ^{ère} épreuve	Mathématiques	GCI (BTP) GEL (EN, ET, FC) GME (CM, FM, MA) ITH (ITH) GINFO (II) GFO (MEB)	Programme Mathématiques BTS Industriel	3	2
2 ^{ème} épreuve	Epreuve de Spécialité	GEL (EN, ET, FC)	ET, FC) Physique et Automatique (Programme BTS Electronique/Electrotechnique)		
		GCI (BTP)	Mécanique Appliquée (RDM et Béton Armé programme BTS GCI Bâtiment))		
		(D DTC C) ((T) ()		4	3
		ITH (ITH)	Matériaux textiles, Filature, Tissage, Chimie et Ennoblissement (Programme BTS)		
		GFO (MEB)	Matériaux Bois et sa Transformation et Biologie forestière (Programme BTS en MEB)	-	
		GINFO (II) Informatique Industrielle (Programme BT			
3 ^{ème} épreuve	Epreuve Professionnelle de Synthèse	GCI (BTP) GEL (EN, ET, FC) GME (CM, FM, MA) ITH (ITH) GINFO (II), GFO (MEB)	Programme EPS de BTS dans les différentes spécialités	5	4

B. Techniques Gestion

Epreuve	Nature des	Spécialités concernées	Programme	ъ /	Coef
1	épreuves	BTS/DUT/HND		Durée	
1 ère	TIC et Prise de Discours	TAD (MIO)	Techniques de secrétariat et Prise de discours (Programme BTS de Secrétariat)	3	
épreuve	Culture	STEG	Texte suivi de questions en relation avec		2
	Economique	ESF	l'économie		
	Economie- Comptabilité- Droit	TAD (MIO)	Etude de cas faisant appel à l'Economie, Comptabilité et Droit (Programme BTS Secrétariat)		
2 ^{eme} épreuve	Techniques Quantitatives Gestion (TQG)	-Comptabilité et Finance (Programme BTS et TQG pour la Spécialité CGE - Marketing (Programme BTS en TQG pour Spécialité ACO) -Commerce International (Programme BTS TQG pour la Spécialité CI)		4	3
	Sciences Appliquées	ESF	Programme de BTS en Chimie Physique et Biologie pour la Spécialité ESF		
		TAD (MIO)	Programme BTS en Secrétariat		
3 ^{ème} épreuve	Epreuve Professionnelle de Synthèse (EPS)	STEG (CF, MKG, CI)	-EPS en Comptabilité et Finance (Programme de BTS en EPS pour la Spécialité CGE) -EPS en Marketing (Programme BTS en EPS pour la Spécialité ACO) - EPS en Commerce International (Programme EPS pour la Spécialité CI)	5	4
		ESF .	Programme BTS en EPS pour la Spécialité ESF		

<u> </u>	_					
SERVICES	DU	PRE	WIEF	MI	VISTE	RE
	V	13/	A			
0033	89	*	0 9	JUIL	201	4
			* 1 1/2 1/4 1/4 1 1 1 1 1/4			

Page 5 sur 9